



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 DECEMBRE 2019

Présents : Olivia Dufour, Anne-Laure Beneteau, Claire Graby, Frédérique Riou, Isabelle Bonelli, Charlotte Rousseau, Dulce Gaspard-Gerbaud, Alain Vicaud, Marion Lamy, Anne de Charnacé, Nathalie Azaïs, Isabelle Maimbourg, Florence Champault, Jacques Haëntjens, Jean-Michel Bouiri, Adeline de La Rochethulon, Sébastien de Montplanet, Clémence de Roquefeuil

Excusés : Aude de La Maisonneuve (procuration Anne de Charnacé), Soumaya Dumontet (procuration Frédérique Riou), Alexandra Vivet (procuration Charlotte Rousseau)

1^{ère} partie

La cheffe d'établissement est exceptionnellement absente, cependant les sujets prévus sont abordés en CA ; des réponses ont été apportées préalablement par Christel Lemerle, elles figurent en bleu dans le texte.

1) Effectifs (retour d'expérience)

Selon son directeur l'OGEC ne met pas de pression sur les effectifs. L'équilibre financier se situe à 2950 élèves en régime nominal.

SJH ne surcharge pas spécialement les classes par contentement. L'évolution des effectifs montre que depuis 2014, ils restent constants avec une ouverture de classe en 6^{ème} et 5^{ème}. Hormis cette année où il y a eu moins de désistements en 6^{ème} qu'escompté, l'ensemble reste stable. Il y a une importante pression de maintenir les effectifs. Toute baisse est à justifier et surtout, est particulièrement risquée dans un contexte de politique de réduction des emplois. Les dotations sont attribuées en fonction des effectifs. Par ailleurs, l'établissement subit une importante pression. Plus de 550 dossiers en 6^{ème} pour l'effectif d'admis que nous connaissons (400).

Ce sujet sera réabordé avec la cheffe d'établissement au CA de février.

Quelques réactions et éléments complémentaires d'information lors des échanges en CA :

- Il est compliqué pour les professeurs et les élèves d'avoir 32 ou 33 élèves par classe.
- Quand il n'y a plus assez de place dans la salle de permanence, les élèves sont laissés dans leur classe sans surveillance. Par ailleurs, lorsqu'il manque des surveillants, la cour collège est fermée aux élèves.
- Le nombre de professeurs titulaires baisse à Versailles. C'est aussi un problème.
- Le problème des effectifs se pose surtout au collège. Les salles de classes, notamment de 5^{ème}, ne sont pas configurées pour accueillir autant d'élèves.
Est-ce que la cible est à 30 ou 32 ?

En conclusion des échanges, l'Apel souhaite demander à la direction de SJH de fixer un maximum de 30 élèves/classe en 6^{ème}

2) Contributions financières (mode de fonctionnement)

Nous présentons un prévisionnel de 1,5 % d'augmentation. En revanche, nous allons un peu plus loin sur les aides pour les familles nombreuses, et ce à partir de 2 enfants.

La réduction pour paiement de la scolarité en une fois en octobre a été supprimée car le placement de cette somme n'est pas rentable pour l'établissement.

Pourquoi y-a-t-il une augmentation de 1,5% prévue pour l'année 2020-2021 sachant qu'il y en a déjà eu une ces deux dernières années et qu'il y a aussi une augmentation des effectifs ? La question sera posée à l'OGEC.

3) Restauration

a. Organisation

Une commission supplémentaire a été placée ce jeudi pour faire un point sur la situation depuis mi-novembre. Le président d'OGEC, Nicolas de Saint-Martin, et moi sommes en phase sur le lancement d'un audit pour voir sur quoi nous pouvons améliorer les choses sachant que nous avons fait des efforts considérables sur le taux d'encadrement (+3).

L'Apel a en effet pu constater que le temps de restauration est beaucoup plus serein. Certaines classes de 5^{ème} ont vu leur emploi du temps décalé afin de mieux répartir le passage des élèves. Il faut toutefois continuer à surveiller les pics de fréquentation et communiquer aux parents sur les actions et résultats.

L'éducation nationale recommande 1 surveillant pour 110. L'an dernier à SJH il y en avait 1 pour 128 ; désormais nous en comptons 1 pour 116. Mais, il y a un fort taux d'absentéisme chez les surveillants.

b. Tarification

Concernant les tarifs, comme je m'y suis engagée l'année dernière, nous allons un peu plus loin sur la dégressivité en fonction du nombre de repas. Nous poursuivrons les années suivantes.

4) Réforme (réunions à venir des parents de lycée)

L'organisation des E3C (Epreuves communes de contrôle continu) est compliquée pour nous à organiser. Nous avons mis des épreuves blanches qui vont nous permettre de faire un retour d'expérience pour les « vraies » en janvier. La réunion des parents de 2^{nde} se présentera comme celle l'année dernière. Celle de 1^{ère} permettra d'informer les parents sur deux points essentiels : les examens de 1^{ère} et de terminale et les enjeux d'abandon de la 3^{ème} spécialité passée à l'examen en mai au regard du post-bac avec des exemples concrets ainsi que le choix de l'option mathématiques expertes / complémentaires.

Il n'y a pas encore eu d'information générale sur la date de réunion des Secondes. L'équipe Lycée fera une demande en ce sens lors de la réunion avec les responsables de niveau et le responsable du lycée le 16 décembre prochain.

5) Point de situation sur les dysfonctionnements

Un point est fait en séance par le responsable collège sur la situation d'un professeur en absences perlées injustifiées depuis le début de l'année. Ces absences conduisent à des situations inacceptables dans les 5 classes concernées (6^e, 5^e et 3^e) : très peu de cours et à la clé : pas de notes et pas d'appréciation pour le bulletin du 1^e trimestre. Les parents, en liaison avec l'APEL, se sont très justement alarmés auprès de la direction de l'établissement puis auprès des services du rectorat. Un point a été fait entre la Cheffe d'établissement et le responsable collège de l'APEL la semaine dernière avec une proposition APEL de solution à titre conservatoire, un suppléant ayant été trouvé par SJH.

Concernant ce dysfonctionnement, la Cheffe d'établissement a réussi à faire activer les choses avec le rectorat.

Concernant les autres cas de dysfonctionnement, un rdv est prévu avec le rectorat en janvier ; ces dossiers n'étant pas considérés comme prioritaire.

6) Dématérialisation des bulletins scolaires : quid pour les parents

Les bulletins seront accessibles sur Ecole Directe dès envoi du message du RN du niveau concerné. Pour information, en terme de dématérialisation, nous allons pour la rentrée prochaine, dématérialiser le maximum des documents de rentrée.

Selon le CA, cette « dématérialisation » conduit à externaliser dans les familles beaucoup d'impression de documents, comme certains cours ou exercices à la demande des professeurs.

Un réel effort est demandé à la direction de SJH afin que les documents de rentrée soient totalement dématérialisés.

2^{ème} partie

1) Primaire – Olivia

Conférence du mois d'avril : un intervenant avait été trouvé mais il est hors budget. Donc nous sommes à la recherche d'un conférencier pour intervenir.

Une formation de parents correspondants a eu lieu en novembre en présence de 2 représentantes de l'APEL.

Un conseil de délégués, réunion entre les délégués de chaque classe et les directrices, se tiendra le 16 décembre sur le thème « qu'est-ce que l'amitié ? ».

Semaine parcours trottinettes du 3 au 6 février de la GS au CE2. Nous aurons besoin d'aide.

Café proposé aux parents samedi 14 décembre.

2) Votes subvention lycée – Nathalie et Isabelle M

Cette année un budget pourrait être accordé pour le lycée à hauteur de 10.000€.

a. Vote de l'attribution d'un budget de 10.000€ pour le lycée :

19 POUR

1 CONTRE

1 ABSTENTION

Cette résolution est adoptée à la majorité.

b. Les projets d'utilisation de ce budget seront présentés au vote lors d'un prochain CA après rapprochement du CVL par l'équipe lycée

Tous les bons Scoléo sauf un de 20€ ont été dépensés et 1 720€ redistribuées aux familles dans le besoin.

3) Collège – Alain

Prochain rdv collège : 14 janvier 14h30 avec 4RN + Mme Michelin (Alain + Claire + Charlotte)

Création d'un vivier de parents d'élèves relais d'enseignement en cas d'absences de courte durée de professeur :

Lorsque qu'un professeur est absent pour une durée prévue supérieure à 2 semaines, l'établissement fait appel à la Direction diocésaine de l'enseignement catholique des Yvelines (DDEC78) qui pourvoit au remplacement poste pour poste, sous réserve de candidats disponibles.

En deçà de cette durée de 2 semaines, pour les absences dites de courte durée, c'est au chef d'établissement, en concertation avec les équipes pédagogiques, de s'organiser, sur la base du volontariat avec ou sans mise en place d'un protocole, pour suppléer à l'absence¹.

Pour l'enseignement public, le taux de couverture des absences de courte durée serait d'un tiers selon le Ministère de l'éducation nationale, seulement 5 à 20 % selon un rapport de la Cour des comptes d'octobre 2017².

A SJH, même si le taux de couverture est plus élevé (environ 90%) la situation n'en est pas moins parfois très tendue. La suppléance des absences de courte durée mais avec une fréquence multiple dites « absences perlées », est, à ce titre, particulièrement difficile à assurer dans la durée.

Une solution de deuxième niveau est de faire appel à des parents volontaires qui pourraient assurer une certaine continuité d'enseignement.

Le parent volontaire aura un niveau Bac + 3 (L3 – Licence, licence professionnelle) ou plus, dans la discipline concernée ou voisine. Pour un professeur absent, le nombre d'heures à remplacer est inférieur ou égal à 18h/semaine. Sur une base de 18h/semaine, il pourrait être fait appel à de 1 à 3 parents volontaires en fonction de leur disponibilité. Avant la première intervention, un entretien d'accompagnement des parents sera assuré par un professeur de la discipline concernée.

¹ Le remplacement des personnels enseignants des établissements du second degré absents pour une durée inférieure ou égale à deux semaines est organisé dans les conditions prévues par le décret 2005-1035 du 26 août 2005 (article D932-2 du code de l'éducation).

² « Gérer les enseignants » - Rapport de la cour des compte – Octobre 2017. Selon ce rapport, cette situation reflète la difficulté à trouver des remplaçants « conformes » (même niveau de formation, si possible même discipline) pour des durées brèves et en l'absence de préavis. Certains (peu) établissements utilisent des modes de remplacement autorisés mais « moins traditionnels » que le « face-à-face pédagogique » dans la même discipline comme : l'avance à compenser ultérieurement dans une autre discipline, des activités autres liées à l'enseignement voire le travail à distance.

Afin d'initier le processus, il est proposé aux administrateurs APEL de diffuser l'information auprès de parents de SJH de leur connaissance. Une deuxième étape sera lancée début 2020 en passant par les parents correspondants du collège. Les parents volontaires transmettent leur CV à SJH et seront reçus par la direction de l'établissement.

4) Lycée – Isabelle M

Réunion avec les RN et Monsieur Lallemand lundi matin prochain 8h (Isabelle et Frédérique)

Un rendez-vous supplémentaire sera demandé.

Questions à remonter avant cette date en plus des notes, des absences, des réunions sur les réformes et quelques cas particuliers sur un ou deux professeurs.

5) Cafés

Cafés les 9, 16 et 21 novembre 2019

83 parents en 6^{ème}, 65 en 5^{ème}, 57 en 4^{ème}

11 janvier : café des terminales si on a l'autorisation

Café OSER : fin février-début mars

6) Commission Eco-Responsable

2 réunions : Marion et Raphaële Savornin ont vu Mme Michelin pour un point sur tout ce qui a été fait. Beaucoup de choses se font, c'est très chronophage pour l'établissement. Peut-être serait-il possible de communiquer davantage en interne sur tout ce qui se fait pour motiver l'école et que tous sachent qu'elle fait déjà beaucoup de choses (plus de gobelets en plastique, produits de nettoyages à base de sel, tri dans les classes, feutres Velléda, etc...)

Pour l'instant l'établissement a le label 2. Mme Michelin souhaite conserver son niveau 2. Peut-être pourrait-on concourir pour dire tout ce qui est fait. Une amélioration pourrait être envisagée pour les jardins, espaces verts. Des composteurs ont été livrés mais ne sont pas utilisés encore et nécessitent une formation. Pourquoi ne pas lancer un concours collectif et porté.

Commissions ménage & éco-responsabilité : aujourd'hui les élèves s'impliquent. Ils demandent notamment à faire disparaître les gobelets en plastique dans le foyer des lycéens. C'était assez confus car 2 commissions se tenaient à la fois. Une machine à hydrolyse a été achetée par SJH pour fabriquer du détergent. Problème : les poubelles sont triées par les membres de l'établissement mais le personnel du ménage jette tout ensuite dans la même poubelle extérieure.

7) Concours crèches

Plutôt niveaux 6^{ème} – 5^{ème}

Concours pastorale en 6^{ème} et cérémonie sur les santons. Chaque classe essaiera de mettre en valeur le santon qu'elle a reçu autour du concours.

L'équipe doit se coordonner, Marion a géré les 6^{èmes}.

Une classe sera élue et concourra au concours de l'Apel départementale.

8) TU

Le TU avance. Distribution courant janvier.

9) TroboMonGilet

Parcours vélo : on attend toujours le retour de la direction pour savoir si on reconduit

Jeudi opération comptage nombre de cyclistes et nombre d'élèves équipés et non équipés

Sujet de la sécurité à aborder au prochain CA

10) Forum des langues

Pour l'instant 2 organismes de moins que l'an dernier. Dulce décidera si elle fait appel à d'autres structures.